



Comment protéger les enfants de leur mère trop dépensière

Par **tyvie11**, le **13/06/2013** à **16:08**

Bonjour,

Nous sommes une famille recomposée depuis 5 ans, j'ai un garçon de 20 ans et avec mon ex mari tout se passe bien, par contre mon compagnon a beaucoup de soucis avec son ex femme s'agissant de leurs 3 enfants de 15,19 et 20 ans.

Nous les avons en garde partagée une semaine sur deux, mais plus ça va et moins les garçons ont envie de se rendre chez leur mère...

Quand on connaît les faits cela se comprend mieux... Il ne peuvent laisser aucun argent dans leur chambres ou leur tirelire pour le plus petit, celui-ci disparaît à chaque fois, les comptes qu'ils avaient ouverts aux enfants ont été vidés dès leurs séparation, elle s'est rendue à la banque et à volé ses propres enfants !!! c'est aberrant... rien que d'en parler cela me navre...

Dernièrement il y a deux semaines quand les garçons sont rentrés ils nous ont donnés un mot de leur mère, dessus il était marqué: orthophoniste 400 divisé en 2 = 200, et autre dettes... Nous avons donc pris le téléphone pour demander quelques explications, et là nous avons appris que les enfants N'AVAIENT PLUS DE MUTUELLE DEPUIS 1 ANS !!!

Elle prenait l'argent pour la mutuelle pour elle... Du coup dans un premier temps nous ne voulions pas payer car ce n'est pas la première fois que cela arrive mais pensant à ces professionnels qui avaient fait leur travail, nous nous sommes rendus les voir, cela faisait plus d'un an que les gens lui courraient après pour avoir cet argent !

Nous avons donc pris la décision de payer notre part, nous avons pris une mutuelle aux garçons que nous prendrons en charge.

La dernière fois c'était la cantine, plus d'un an à payer des sommes de moins d'une centaine d'euros, mais du coup les enfants sont gênés, nous de même, cette situation n'est plus vivable, je tiens à préciser qu'elle touche tout de même 2000 euros par mois et qu'il lui reverse une pension pour les enfants.

Le plus grand à décider de s'installer nous l'avons aider à trouver le logement , payer les frais

d'agence, le camion pour déménager, le canapé-lit, un frigo, une télé, une gazinière, un micro-ondes... Nous l'avons accompagné dans ses démarches auprès de la CAF, de la banque et de l'agence, il a tout calculé c'est même fait son petit tableau de recettes et dépenses ;) Sa mère à juste trouvé à lui dire : "et ils sont sûrs que tu vas y arriver ? Moi ça m'étonnerais que vous aillez tout calculer!"

Je vous jure c'est l'hôpital qui se fiche de la charité comme on dit...

Nous aimerions à ce jour tout faire pour ne plus avoir ce genre d'ennuies et SURTOUT pour ne plus que les enfants aient de telles surprises et qu'ils ne se retrouvent pas un jour à devoir payer pour leur mère.

Comment peut-on les mettre à l'abris pour leur futur ?

Comment peut-on faire pour éviter que des cas comme ceux là se reproduisent ?

Merci à tous pour votre aide car nous sommes un peu perdu devant tout cela...